

## Bienvenue dans le programme « Prix EUROPARC honorant les partenaires de tourisme durable ».

Par ce programme STAR Awards, EUROPARC est bien déterminée à célébrer, défendre et distinguer les efforts et investissements consentis par les acteurs du tourisme pour devenir plus durables et contribuer à entretenir et protéger leur héritage naturel et culturel.

Pour avoir moins d'impact sur l'environnement dans lequel l'entreprise évolue, les partenaires signataires de la Charte s'engagent notamment à travailler aux côtés du parc et à assumer un rôle de soutien au sein de la communauté.

### Éligibilité

Si vous êtes une entreprise, de quelque type que ce soit, ou une agence de voyage, et que vous êtes actuellement en partenariat validé avec un espace protégé ou un parc, lui-même récompensé par EUROPARC, vous êtes éligible et pouvez poser votre candidature ! Si vous n'êtes pas sûr d'être éligible, veuillez vous mettre en relation avec votre parc pour plus d'informations.

### À propos de votre entreprise et de vous-même

Veillez nous fournir vos coordonnées, ainsi que des renseignements à propos de votre entreprise.

1. Veuillez nous fournir le nom de l'interlocuteur à contacter.
2. Quel poste l'interlocuteur à contacter occupe-t-il ?
3. Veuillez nous fournir votre adresse e-mail.
4. Veuillez nous fournir votre adresse (y compris votre pays).
5. Quel est le nom de votre organisation ?
6. Veuillez nous indiquer le site Web de votre organisation.
7. Veuillez sélectionner ci-dessous les activités principales de votre entreprise (sélectionnez toutes les propositions qui s'appliquent).
  - Hébergement
  - Restauration
  - Guide naturaliste/culturel
  - Prestataire d'activités touristiques
  - Agence de tourisme intérieur
  - Centre éducatif en matière d'environnement
  - Artisanat/produits artisanaux traditionnels
  - Agriculture/fabrication de produits agricoles traditionnels
  - Autre
8. Quel est le nom de l'espace protégé/du parc avec lequel vous collaborez ?
9. Coopérez-vous avec l'espace protégé en vertu du Volet II de la Charte - Partenaires durables ou du Volet III de la Charte – Agences de voyages durables ?

## Promouvoir les valeurs du parc et de mon entreprise

Indiquez-nous comment vous promouvez votre engagement et votre persévérance en matière de durabilité et vis-à-vis des valeurs du Parc.

Comment décrivez-vous aux clients l'action menée par votre entreprise ? Comment vous assurez-vous que le personnel de votre entreprise respecte également vos consignes en matière de durabilité ? Tirez-vous bien parti des médias traditionnels et en ligne/sociaux ? Assurez-vous une promotion responsable de la région ? Sur quels messages positifs vous appuyez-vous pour encourager les visiteurs à apprécier la durabilité et à changer de comportement ?

### **10. Votre entreprise a-t-elle une politique de communication ? Pouvez-vous nous la résumer ?**

Sachant que ce que vous souhaitez dire à votre client est important, si vous ne disposez pas encore d'un document, saisissez l'opportunité ici de mettre vos pensées par écrit... Si vous pouvez décrire la réflexion qui sous-tend ce que vous souhaitez/ce que vous communiquez et pourquoi. Vous devez leur montrer que vous êtes un partenaire durable du parc et ce que cela signifie pour vous.

### **11. Pouvez-vous nous fournir des exemples de messages de communications que vous utilisez à propos de votre entreprise, de sa relation avec le parc et de votre engagement en matière de durabilité ?**

Le fait d'être un partenaire durable du parc fait de vous un acteur à part. Et vous devrez vous appuyer sur des communications spécifiques à ce sujet. Vous afficherez pour vos clients et effectifs une communication cohérente avec les messages du parc et montrerez vos références en matière de durabilité.

Il peut s'agir de messages du parc fournissant des informations concernant les aspects naturels et culturels de la région, votre relation vis-à-vis du parc et de la Charte, etc

Veillez noter que vous pouvez ajouter des liens dans la réponse ou envoyer des justificatifs de vos communications à [b.pais@europarc.org](mailto:b.pais@europarc.org).

### **12. Comment faites-vous en sorte que vos effectifs respectent les communications à propos de votre entreprise, de sa relation avec le parc et de la durabilité ?**

Veillez à ce que le personnel ait été formé aux messages du parc/de durabilité.

### **13. Quel système de remontée d'informations utilisez-vous pour collecter les données provenant de vos clients/visiteurs ?**

Veillez nous faire part de certains exemples de remontées d'informations et nous indiquer l'impact que cela a sur votre entreprise. Ces informations sont précieuses pour aider à gérer votre entreprise. Pouvez-vous nous montrer les commentaires/notes ? Vous pouvez utiliser votre propre système de

remontée d'informations ou vous appuyer sur ceux de sites tiers, par exemple Trip advisor ou booking.com, etc

**14. Utilisez-vous les médias sociaux ?**

**15. S'il y a lieu, veuillez nous fournir des exemples de la manière dont vous vous servez des médias sociaux pour communiquer avec vos clients/visiteurs et le parc. Quelles plateformes utilisez-vous le plus ?**

## Votre implication dans le forum des parties prenantes

**16. Faites-vous partie du forum des parties prenantes permanentes de votre parc/destination durable ?**

En tant qu'entreprise novice de la Charte, il est essentiel que vous restiez en contact avec le parc et son travail.

- Oui
- Non
- J'ai seulement assisté à certaines réunions
- Non, mais j'aimerais en faire partie
- Autre

**17. À quelle fréquence, assistez-vous à des réunions ?**

**18. Si vous ne faites pas partie du forum des parties prenantes permanentes, comment préservez-vous vos relations avec le parc ?**

**19. Comment motivez-vous autrui à adopter un style de vie plus durable grâce à l'action de votre entreprise ?**

En tant qu'entreprise partenaire/agence de voyage durable, vous devez tâcher de motiver vos clients à devenir plus durables. Cela doit être évident dans chaque message/communication.

## Contribution à la conservation

En matière de développement et de gestion du tourisme durable, l'une des priorités fondamentales est la nécessité de protéger l'héritage naturel et culturel de la région et d'améliorer la sensibilisation à ces atouts, leur compréhension et leur appréciation. Nous sommes tous bien plus conscients de la nécessité de préserver et de chérir notre environnement naturel.

Nous nous efforçons d'économiser sur les ressources naturelles en recyclant. Nous soutenons la protection des plantes, oiseaux et animaux. Nous apprécions la sérénité, le grand air et le calme que nous trouvons en pleine nature. Nous vous donnons ici l'opportunité de faire part des actions et activités que vous avez pu soutenir ou entreprendre directement en matière de soutien et de protection des espèces et des habitats.

**1. Pouvez-vous nous informer de quand vous avez activement participé à des activités pratiques de conservation ?**

Veillez détailler l'activité, ce qu'elle a impliqué et le nombre de jours de votre participation.

Par exemple, vous avez peut-être fait partie d'une mission de surveillance des espèces, telle qu'une enquête relative aux oiseaux, papillons, plantes ou même espèces envahissantes avec le parc ou pour son compte. Vous avez peut-être pris part à des travaux pratiques de conservation, par exemple, à des nettoyages (rivière, plage, forêts). Ou bien vous avez peut-être géré votre bureau de jardinage d'une manière respectant la faune et compatible avec le paysage du parc.

**2. Pouvez-vous nous indiquer si vous avez fait une donation ou accordé un avantage en nature au parc, sponsorisé un événement ou fait un don à une organisation travaillant localement avec le parc, et qui aide à protéger la nature ?**

Vous avez peut-être fait une donation au parc, sponsorisé un événement ou fait un don à une organisation travaillant localement avec le parc, et qui aide à protéger la nature.

Il ne s'agit pas forcément d'argent directement. Il peut s'agir d'un avantage en nature, par exemple, fournir de l'aide à un bénévole lors des activités de conservation du parc. Cette aide peut prendre la forme de nourriture, d'un véhicule ou d'un transport.

**3. Pouvez-vous nous indiquer les activités de conservation du parc auxquelles vous avez apporté votre soutien ? Pouvez-vous estimer le nombre de jours/d'heures dont votre entreprise a fait don ?**

Il ne s'agit pas forcément d'argent directement. Il peut s'agir d'un avantage en nature, par exemple, fournir de l'aide à un bénévole lors des activités de conservation du parc. Cette aide peut prendre la forme de nourriture, d'un véhicule ou d'un transport.

**4. S'il y a lieu, quel pourcentage du coût pour le visiteur ou le client fait partie du programme de remboursement qui contribue au travail du parc ?**

Si, à la place, vous avez mis en place un programme de remboursement pour les visiteurs, par le biais duquel un certain pourcentage du chiffre d'affaires de votre entreprise est reversé au parc ou à l'organisation qui travaille avec lui.

**5. Au total, combien pensez-vous avoir collecté pour financer le travail du parc ?**

**6. Pour ce faire, votre entreprise a pu mettre en place des programmes/projets/activités qui apportent une contribution directe à la conservation du parc. Pouvez-vous les décrire et indiquer en quoi elles protègent les espèces et les habitats du parc ?**

Ces activités peuvent reposer sur du *bénévolat* (définition des projets touristiques mis en place par des communautés à l'attention de clients dans le but de participer activement à la conservation

pendant leurs congés) : il peut également s'agir d'activités ponctuelles pendant des vacances ou d'un programme complet de bénévolat, de séjours de conservation ou de tâches organisées au sein d'un séjour.

D'autres activités, telles que prodiguer des informations à propos d'un aspect spécifique de la nature/d'espèces agricoles particulières et le travail consenti par votre entreprise en matière de conservation/préservation de ces ressources peuvent également figurer dans cette réponse (exemple : inclusion dans le menu des restaurants ; événements/discussions avec les clients, etc.)

**7. Combien d'invités/d'effectifs ont pris part au programme décrit à la question précédente et pour combien de jours ?**

**8. Vous êtes une entreprise partenaire de la Charte et vous savez combien votre entreprise fonctionne sur le mode durable. Pouvez-vous nous faire savoir si vous avez de quelque manière que ce soit modifié la nature de votre entreprise afin d'être plus à l'écoute des besoins des espèces et des habitats du parc depuis que vous avez signé la Charte ?**

Il peut s'agir par exemple d'éviter que les circuits guidés ne traversent les zones de nidification, de s'occuper du stockage des déchets de manière à ne pas attirer la faune, etc.

**Merci de votre candidature !**

Vous êtes invité à vous porter candidat dans l'une des autres catégories. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à la page [www.europarc.org/star-awards-2019](http://www.europarc.org/star-awards-2019).

Les lauréats seront contactés d'ici à la fin du mois de juillet.

Le vainqueur de chaque catégorie sera alors invité à prendre part à la Cérémonie de remise des prix qui se tiendra au Parlement européen, à Bruxelles, fin novembre/début décembre 2019. (Date à confirmer)

Le lauréat de chaque catégorie sera soumis à un vote public. Le grand gagnant recevra, de même qu'un représentant du parc ou de l'espace protégé avec lequel il est en partenariat, une place gratuite pour assister à la Conférence EUROPARC 2020.